

RELEVÉ DE CONCLUSIONS SYNTHÉTIQUE

Objet : Réunion du conseil de quartier Miotte-Forges

Date de la réunion : Jeudi 27 avril 2023

Belfort le : 26 mai 2023

Lieu : Maison de quartier municipale des Forges

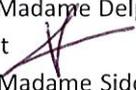
Réf : DGADUST/DPVH/SB/2023-349

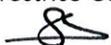
PARTICIPANTS :

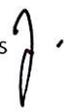
- Damien MESLOT, Maire
 - Jean-Marie-HERZOG, Adjoint au maire en charge de l'urbanisme et des aménagements publics
 - Pierre-Jérôme COLLARD, Adjoint au maire en charge du sport et des relations avec les clubs sportifs
 - Rachel HORLACHER, Adjointe au maire en charge de la démocratie locale et Présidente du conseil de quartier
 - Christiane EINHORN, Conseillère municipale déléguée en charge du bien-être animal
 - Nelly LAURENT, Responsable de la maison de quartier
-

DIFFUSION :

Rédactrice : Saskya BIO-TCHANÉ

S/C de Madame Delphine PATRICIO, Directrice de la Direction de la Politique de la Ville et de l'Habitat 

S/C de Madame Sidonie KOHLER, Directrice Générale Adjointe en charge du Développement urbain et de la Stratégie territoriale 

S/C de Monsieur Jérôme SAINTIGNY, Directeur Général des Services 

S/C de Monsieur Florent FULLANA, Chef de cabinet

S/C de Madame Lucie IENCO, Directrice de la communication

S/C de Monsieur Ludvic FROSSARD, Directeur de cabinet 

- Les présents
 - Site Internet de la Ville
-

ORDRE DU JOUR:

1. Introduction par Monsieur Damien MESLOT, Maire de Belfort
 2. Présentation de l'activité de la Maison de quartier municipale des Forges par Nelly LAURENT, Responsable de la maison de quartier
 3. La politique de tri des déchets par Damien MESLOT, Maire de Belfort (Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Miotte-Forges).
-

4. **La mise en place de kits d'économiseurs d'eau par Damien MESLOT, Maire de Belfort**
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Miotte-Forges).
5. **Le programme de maintenance de la voirie et d'aménagements de l'espace public par Jean-Marie HERZOG, Adjoint au maire en charge de l'urbanisme et des aménagements publics**
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Miotte-Forges).
6. **Les travaux de la place de la République par Damien MESLOT, Maire de Belfort**
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Miotte-Forges).
7. **La prime pour l'achat d'un vélo à assistance électrique par Pierre-Jérôme COLLARD, Adjoint au maire en charge du sport et des relations avec les clubs sportifs**
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Miotte-Forges).
8. **Le parcours du Tour de France à Belfort par Pierre Jérôme COLLARD, Adjoint au maire en charge du sport et des relations avec les clubs sportifs**
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Miotte-Forges).
9. **Les dispositifs d'implication citoyenne par Rachel HORLACHER, Adjointe au maire en charge de la démocratie locale**
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Miotte-Forges).
10. **L'implantation d'une nouvelle école dans le quartier par Damien MESLOT, Maire de Belfort**
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Miotte-Forges).
11. **L'implantation d'un caniparc à l'étang des Forges par Rachel HORLACHER, Adjointe au maire en charge de la démocratie locale et Christiane EINHORN, Conseillère municipale déléguée en charge du bien-être animal**
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Miotte-Forges).
12. **Le camping de l'étang des Forges par Philippe HEITMANN, Directeur du camping**
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Miotte-Forges).
13. **L'actualité de votre bureau de conseil de quartier par Rachel HORLACHER, Présidente du conseil de quartier**
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Miotte-Forges).
14. **Le suivi des questions par Rachel HORLACHER, Présidente du conseil de quartier**
(Document consultable sur le site Internet de la Ville dans l'espace dédié au Conseil de quartier Miotte-Forges).

15. Synthèse des questions posées par les habitants sur les dossiers présentés

La politique de tri des déchets

| Question/remarque | Réponse |
|--|--|
| Qu'advient-il des biodéchets collectés par le Grand Belfort ? | Ils feront l'objet d'un compostage industriel sur un lieu de traitement dédié. |
| Toutes les données relatives aux tonnages collectés sont en baisse. Y a-t-il une raison ? | Plusieurs raisons expliquent cette baisse : les mesures incitatives sur le tri, les mesures gouvernementales ayant réduit le sur-emballage et un effet conjoncturel de baisse de la consommation. |
| Quel est l'avenir de l'usine d'incinération de Bourogne ? | Elle dispose de deux fours, dont un en activité. |
| Où seront situés les bacs de collecte des biodéchets et quelle est la fréquence de ramassage prévue ? Y a-t-il des risques de nuisances olfactives ? | Les implantations seront déterminées avec les communes du Grand Belfort. Les bacs sont imperméables et étanches pour réduire les nuisances et les biodéchets seront collectés au moins une fois par semaine. |
| Les composteurs individuels ne sont pas résistants à la grêle. | La Direction de l'Eau et de l'Environnement remplace toute pièce abîmée des composteurs individuels. |

La mise en place de kits d'économiseurs d'eau

| Question | Réponse |
|--|---|
| La pose des kits est-elle facile ? | Oui, le kit est fourni avec un guide d'utilisation. Un démonstrateur est également en place dans les locaux de la Direction de l'Eau et de l'Environnement, 4 rue Jean-Pierre-Melville. |
| Quel est le pourcentage de fuites dans le réseau d'eau du Grand Belfort ? | En 2014, le rendement du réseau d'eau était de 67 % ; aujourd'hui, il est de 85 %. Le Grand Belfort réalise systématiquement une réfection des canalisations avant toute réfection de voirie et investira pour la reconstruction de la station de distribution d'eau du Mont. |
| Dans les copropriétés, la facturation de l'eau est gérée par le syndic. Est-il possible d'obtenir davantage d'informations ? | Ces informations doivent être demandées au syndic. |
| Existe-t-il un système d'arrivée d'eau chaude plus rapide pour éviter de gaspiller l'eau froide ? | Non. |

Le programme de maintenance de la voirie et d'aménagements de l'espace public

| Question | Réponse |
|----------|---------|
|----------|---------|

| | |
|--|---|
| Un parking est-il prévu à proximité des voies rénovées de la Maison médicale ? | Oui, l'offre de stationnement sera étendue. |
|--|---|

Le parcours du Tour de France à Belfort

| Question/remarque | Réponse |
|---|--|
| Quel est le coût pour la Ville de Belfort ? | Le coût s'élève à 200 000 € pour plus de 500 000 € de retombées économiques. |

Les dispositifs d'implication citoyenne

| Question/remarque | Réponse |
|--|---------|
| Un habitant informe l'assemblée de la tenue d'une Journée citoyenne organisée par l'OMS le 11 juin. Le rendez-vous est programmé à 9 h à la base nautique Imier-Comte. | |

L'implantation d'une nouvelle école dans le quartier

| Question/remarque | Réponse |
|---|----------------------------------|
| Que va devenir l'ancienne école Pauline-Kergomard ? | Elle sera probablement détruite. |
| La directrice de l'école Pauline-Kergomard a partagé son émotion au sujet de la démolition du bâtiment. | |

L'implantation d'un caniparc à l'étang des Forges

| Question/remarque | Réponse |
|--|---|
| Demande de déplacement de l'entrée du caniparc. | La demande sera étudiée par les services techniques. |
| Demande de déplacer le caniparc de l'autre côté de la rue. | Le Maire de Belfort n'y est pas favorable. |
| Un habitant s'inquiète des nuisances sonores qu'est susceptible de provoquer cet équipement. | La Ville de Belfort sera attentive et aménagera des solutions pour les riverains si des nuisances sont détectées. Au Fort Hatry, une installation similaire n'a pas généré de plaintes des riverains. |
| Les sachets de déjections canines de couleur verte sont | Ce signalement a été transmis aux équipes municipales. |

| | |
|--|--|
| trop fragiles ; il est demandé de les changer. | |
|--|--|

Le camping de l'étang des Forges

| Question/remarque | Réponse |
|--|--|
| Quel est le taux de remplissage du camping ? | Le camping est complet entre juillet et août. |
| Certains camping-car stationnent plus de 72 h sur le parking de l'EPIDE. | Des contrôles de la police municipale sont programmés. |

16. Questions posées par les habitants

| | | |
|----------------------------------|---|---|
| Mobilité, espaces publics | Des bancs sont abîmés le long de l'étang des Forges. | Le signalement sera transmis aux services techniques. |
| | Quelles sont les règles de stationnement à proximité du marché Fréry? | Les règles de stationnement vont être modifiées et seront présentées prochainement. |
| | Demande de réfection du marquage au sol du passage piéton du faubourg de Brisach. | Le signalement sera transmis aux services techniques. |
| | Une sortie sur la rue de la 5 ^e Division Blindée depuis la boulangerie est-elle envisagée ? | Non. |
| | Un changement de circulation est-il prévu entre la rue de la 5 ^e Division Blindée et l'avenue Jean-Moulin, du fait de l'installation de la boulangerie à l'angle ? | La demande sera transmise aux services techniques. |
| | La route menant aux jardins ouvriers est-elle privée ou publique ? | Il s'agit d'une voie municipale. |
| Cadre de vie | Des amendes ont-elles déjà été dressées en raison de dépôts sauvages ? | Oui, elle s'élève à 300 € pour les belfortains et 400 € pour les personnes ne résidant pas à Belfort. Le montant peut aller jusqu'à 1 500 € si la quantité de déchets est importante. |
| | Dans la rue de Marseille, des haies sont très hautes et pas taillées par le propriétaire. | Les haies seront élaguées par le propriétaire. |
| | Présence de dépôts sauvages face aux jardins ouvriers de la Miotte, face à la forêt. | Le signalement sera transmis aux services techniques. |

| | | |
|----------------------|--|---|
| Aménagement | Que va devenir le site de l'ancienne Laiterie ? | Le site appartient à un investisseur privé. La Ville de Belfort souhaite toutefois racheter le canal et une petite zone attenant l'étang pour reculer le bâtiment, avant d'autoriser toute nouvelle construction. |
| Environnement | Demande d'entretien de l'observatoire de l'étang des Forges. | Cet entretien a été réalisé peu avant le conseil de quartier. |

- ✓ 65 personnes étaient présentes, dont 10 nouveaux inscrits ;
- ✓ 31 questions posées oralement au cours de la réunion ;
- ✓ 2 questions par écrit.